

FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
LA GRIVE
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

HUILE DE BOIS DE CHINE

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION

DESIGNATION COMMERCIALE :

HUILE DE BOIS DE CHINE

FOURNISSEUR : HM DIFFUSION
49 route de Lyon
La Grive
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE
Tél. 04 74 28 66 64
Fax 04 74 28 13 88
Adresse e-mail : info@hmdiffusion.com

TYPE D'UTILISATION : Huile de finition et d'entretien pour la finition huilée traditionnelle.

N° TEL. APPEL URGENCE ORFILA **01.45.42.59.59**

2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Faiblement inflammable

Risque d'auto-combustion des chiffons et ustensiles souillés.

Effet irritant possible en cas de contacts prolongés et/ou répétés sur la peau ou les yeux.

3) COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation :

Huile de bois de chine en milieu solvanté.

Substances dangereuses représentatives :

NAPHTA (PETROLE), FORTEMENT HYDROTRAITE (WHITE SPIRIT DESAROMATISE)

N° INDEX CE 649-327-00-6 N° CAS 64742-48-9 N° CE : 265-150-3

Valeur limite de moyenne d'exposition (VME) : 1200 mg/m³

Si concentration > 25% symbole: Xn - R : 10-65-66

Pour l'huile de bois de chine - concentration d'environ 5%±1%.

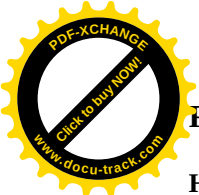
SOLVANT NAPHTA 90/160 (Contient du xylène)

Valeur limite de moyenne d'exposition (VME) : 435 mg/ m³

Si concentration > 25% symbole : Xn - R : 10-20/21-38

Pour l'huile de bois de chine - concentration d'environ 2%±1%.

4) PREMIERS SECOURS



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
LA GRIVE
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

HUILE DE BOIS DE CHINE

Recommandations générales :

Retirer les vêtements souillés.

Après contact avec la peau : laver avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante.

Après ingestion : se rincer immédiatement la bouche et consulter un médecin.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, extincteur à poudre, dioxyde de carbone (CO₂).

Port d'un appareil respiratoire isolant en raison de l'abondance des fumées et de gaz dangereux (CO, CO₂, ...)

6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Ramasser à l'aide d'un matériau absorbant et éliminer vers une station spécialisée.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- *Précaution :*

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs.

Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Les personnes qui ont des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent en aucun cas manipuler de tels produits.

- *Conseil d'utilisation :*

Eviter de laisser sécher le produit.

Stockage

- *Précaution :*

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Une température de stockage trop basse peut provoquer une gélification réversible du produit.

- *Condition de stockage :*

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.

Conserver dans un endroit très bien ventilé.

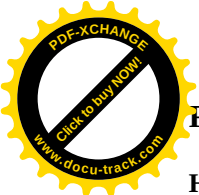
- *Matières incompatibles à éloigner :*

Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.

- *Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:*

fer blanc.

- *Matériaux d'emballage à éviter :* le cuivre et alliages de cuivre qui provoquent un changement de couleur de l'huile de bois de chine par réaction chimique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
LA GRIVE
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

HUILE DE BOIS DE CHINE

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante, porter des appareils respiratoires cartouche vapeur: A

Protection des mains :

gants en caoutchouc nitrile

Protection de la peau et du corps :

Tablier et bottes résistants aux solvants, vêtements de protection à manches longues

Protection des yeux :

Porter des lunettes de sécurité bien fermées, ou écran facial

Mesures d'hygiène :

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide

Risque d'explosion : -

pH en solution à 20°C : -

Masse volumique : 0.90 g/cm³

Solubilité : insoluble dans l'eau
soluble dans les solvants organiques usuels

10) STABILITE ET REACTIVITE

Risque d'échauffement des chiffons et tampons en coton par réaction d'oxydation.

Si vous avez utilisé un tampon de coton, étendez le pour le faire sécher ou bien mouillez le avant de le jeter afin d'éviter tout risque d'échauffement ultérieur (réaction d'oxydation).

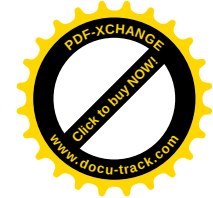
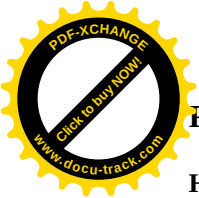
11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les réactions allergiques ou propriétés d'absorption par la peau sont inconnues. Non toxique en application normale.

12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
LA GRIVE
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

HUILE DE BOIS DE CHINE

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

Emballage :

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre ADR/RID (2007)

Classe ADR/RID : 3 Groupe d'emballage : II Numéro d'identification du danger : 30

Nom de la matière : 1263 MATIERES APPARENTÉES AUX PEINTURES

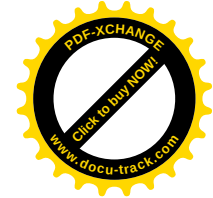
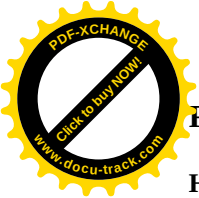
15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CLASSEMENT DE LA PREPARATION : Inflammable.

SYMBOLE DE DANGER : -
CONTIENT : -

PHRASES R : 10
R10 Inflammable.

PHRASES S : (2-)20/21-46
S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE CONFORME À LA DIRECTIVE 2001/58/CE

HM DIFFUSION
49 ROUTE DE LYON
LA GRIVE
38080 SAINT ALBAN DE ROCHE

HUILE DE BOIS DE CHINE

16) AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque des composants présents dans la préparation autres que celles déjà mentionnées :

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'utilisation du produit, les conditions de travail de l'utilisateur, les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire du produit sous sa propre responsabilité.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Les indications ci-dessus ne présentent aucune garantie pour les caractéristiques et se basent sur l'état actuel de nos connaissances à la date du 20/06/2007.

Mise à jour de cette fiche de données de sécurité du 26 janvier 2007 : Remplacement du PELLINEUTRON MEK (MECO) - Directive 2001/58/CE - Directive 2001/59 (29^{ème} adaptation) - ADR 2007.